

## Annexe 7

### Fiche d'évaluation de la première partie de l'épreuve :

Présentation orale en langue vivante 1 de la conduite de projet

Baccalauréat technologique série STI2D

Épreuve d'enseignement technologique en langue vivante 1

Nom :

Établissement :

Prénom :

Session :

#### Objectifs de l'évaluation :

- Le candidat a bien compris et expliqué les enjeux du projet
- Il a bien cerné et su expliquer les enjeux techniques les plus importants à surmonter
- Il a su démontrer ses capacités à faire des choix justifiés d'architecture technique
- En cas de doute et de demande d'aide, il a su expliquer de manière intelligible tous les obstacles techniques qu'il a du mal à surmonter et formuler éventuellement des propositions de résolution de ces obstacles

Compétences évaluées		Indicateur de performance	0	1	2	3
<b>O1 - Comprendre, identifier et présenter les enjeux techniques et culturels du projet en langue vivante 1 - 1,5 points</b>						
CO1	À partir du CDC du projet, identifier les besoins nécessitant une réflexion approfondie sur les enjeux techniques et/ou les impacts sociétaux. Justifier les contraintes d'ergonomie, et d'effets sur la santé de l'homme et du vivant ainsi que les impacts d'une idée, d'une solution, d'un principe, ou d'un projet en termes de développement durable.	Sur au moins un besoin, le candidat a su expliquer et justifier son choix, le ou les enjeux techniques, le ou les impacts sociétaux				
<b>O2 - Présenter et expliquer une situation de contradiction technique à résoudre et les protocoles d'expérimentation et de validation associés en LV1 - 2 points</b>						
CO2	Identifier une situation de contradiction ou d'évolution technique, ses paramètres caractéristiques nécessitant la mise en œuvre d'une démarche de créativité ou de résolution de problèmes. Proposer et justifier des pistes de recherche de solutions techniques à l'aide d'outils méthodologiques et présenter les protocoles d'expérimentation et de validation	Le candidat a su identifier une situation de contradiction technique ou d'évolution technique à résoudre. Il a su proposer au moins deux pistes de solution et justifier les protocoles d'expérimentation permettant de les valider ou non				
<b>O3 - Communiquer un état d'avancement prévisionnel ou réel du projet en LV1 - 1,5 points</b>						
CO3.1	Décrire un état d'avancement d'une idée, d'un principe, d'une solution, d'un projet en utilisant des outils de représentation adaptés	Le candidat a su choisir l'outil de communication adapté pour présenter un principe de solution (schémas, modèle numérique, etc.)				
CO3.2	Décrire les tâches collectives et individuelles conduites et/ou à conduire	Le candidat a su présenter et justifier la conduite de projet choisie (tâches, ressources, délais)				
CO3.3	Présenter des résultats finalisés d'expérimentation, de démarches de réflexion, de recherche d'informations	Le candidat a su présenter et justifier au moins un protocole d'expérimentation, et/ou une démarche de recherche d'informations (brevets, etc.)				
<b>O4 - S'exprimer en continu lors d'une présentation technique en LV1 - 1,5 points</b>						
CO4	Produire un discours en LV1	Le candidat a su produire un discours en LV1				
<b>O5 - Prendre part à une conversation technique en LV1 - 1,5 points</b>						
CO5	Interagir avec le jury en vue de le convaincre	Le candidat a su argumenter face au questionnement du jury				
<b>O6 - Construire un message intelligible dans un contexte technique en LV1 - 2 points</b>						
CO6	Produire un message intelligible et recevable sur le plan linguistique	Le candidat a su s'exprimer dans une langue correcte				

Indicateurs de performance détaillés :	
<b>CO4</b>	1 : Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pause et de faux démarrages ; 2 : Produit un discours simple et bref ; 3 : Produit un discours articulé, nuancé, pertinent et argumenté
<b>CO5</b>	1 : Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation ; 2 : Répond et réagit de façon simple ; 3 : Argumente, cherche à convaincre, réagit avec pertinence
<b>CO6</b>	1 : S'exprime dans une langue partiellement compréhensible ; 2 : S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs ; 3 : S'exprime dans une langue correcte, fluide, proche de l'authenticité

**Note :**  
**/ 10**

Date, noms et signatures des examinateurs :

## Annexe 8

### Fiche d'évaluation de la seconde partie de l'épreuve :

Présentation orale en langue vivante 1 du projet

#### Objectifs de l'évaluation :

- Convaincre le client du projet que la production présentée correspond bien aux besoins exprimés
- Identifier les éléments pertinents du cahier des charges importants aux yeux du client (qui peuvent être différents des enjeux techniques affrontés par le groupe projet)
- Présenter les éléments techniques de réponse aux points importants identifiés dans le cahier des charges (fonctions, performances)

Compétences évaluées		Indicateur de performance	0	1	2	3
<b>O7- Présenter les enjeux techniques et culturels du projet en langue vivante 1 - 1 point</b>						
CO7	À partir du CDC, argumenter sur le bien-fondé des solutions techniques retenues d'un point de vue social et technique	Sur au moins un besoin, le candidat a su expliquer et justifier son choix, le ou les enjeux techniques, le ou les impacts sociétaux				
<b>O8 – Présenter et expliquer une solution technique retenue caractéristique d'une ou de performances recherchées en langue vivante 1 - 2 points</b>						
CO8	Valider un principe, une solution, en présentant ou en mesurant la performance attendue obtenue par le biais d'une simulation, d'une maquette, d'un prototype	Le candidat a su présenter une solution technique. Il a su justifier les protocoles d'expérimentation permettant de la valider ou non				
<b>O9 – Réaliser et utiliser des documents visuels lors d'une présentation de projet en langue vivante - 2 points</b>						
CO9.1	Choisir le media de communication le plus pertinent (schémas, textes, modèles numériques, résultats d'expérimentations) pour l'information ciblée	Le candidat a su choisir l'outil de communication adapté pour présenter les informations souhaitées				
CO9.2	Produire des documents visuels de qualité du point de vue scientifique et technique	Le candidat a su produire des documents visuels exempts de défauts scientifiques et techniques				
CO9.3	Veiller à la correction linguistique (grammaire, lexicale, orthographe) et richesse linguistique (variété des structures, richesse et précision lexicale)	Le candidat a su enrichir les documents visuels d'un vocabulaire technique en respectant la correction linguistique				
<b>O10 - S'exprimer en continu lors d'une présentation technique en LV1 - 1,5 points</b>						
CO10	Produire un discours en LV1	Le candidat a su produire un discours en LV1				
<b>O11 - Prendre part à une conversation technique en LV1 - 1,5 points</b>						
CO11	Interagir avec le jury en vue de le convaincre	Le candidat a su argumenter face au questionnement du jury				
<b>O12 - Construire un message intelligible dans un contexte technique en LV1 - 2 points</b>						
CO12	Produire un message intelligible et recevable sur le plan linguistique	Le candidat a su s'exprimer dans une langue correcte				

#### Indicateurs de performance détaillés :

CO10	1 : Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages ; 2 : Produit un discours simple et bref ; 3 : Produit un discours articulé, nuancé, pertinent et argumenté
CO11	1 : Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation ; 2 : Répond et réagit de façon simple ; 3 : Argumente, cherche à convaincre, réagit avec pertinence
CO12	1 : S'exprime dans une langue partiellement compréhensible ; 2 : S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs ; 3 : S'exprime dans une langue correcte, fluide, proche de l'authenticité

Note : / 10

Date, noms et signatures des examinateurs :

Pour les candidats non-scolaires, la présente fiche est la seule établie pour l'ensemble de l'épreuve, qui est notée sur 20 points. En conséquence, le nombre de points maximum indiqué pour chaque compétence est multiplié par deux. Après l'emplacement réservé à la note, les examinateurs biffent la mention « / 10 » et indiquent « / 20 »